

Du moyen-âge à la révolution

Au moyen-âge, le territoire de Grauves est divisé en de nombreux domaines appartenant aux comtes de Champagne et, au cours des siècles, cela générera de nombreux conflits.



Lors de la fondation de l'abbaye d'Argensolles en 1221, Blanche de Champagne lui attribue des terres autour de Grauves et Montgrimaux. En 1233, en récompense de l'implication de la population pour la défense du comté de Champagne, elle octroie une charte d'affouages sur les bois de l'abbaye aux habitants de Cuis et de Grauves.

Dés lors, ces deux villages vont se partager la gestion de cette forêt et de nos jours, c'est la commission syndicale de la forêt indivisée de Cuis et de Grauves (créée en 1998 et qui comprend 2 délégués de chaque village) qui a en charge cette gestion.

L'abbaye d'Argensolles possède de nombreux biens et restera puissante pendant plusieurs siècles jusqu'à son abandon en 1791 puis son démantèlement. De nos jours, il ne reste rien de cet édifice, que quelques tas de pierres dans une prairie sur le territoire de Moslins.

Il ne reste plus rien non plus de la maison forte de Favresse, ferme située sur le plateau alors recouvert de prairies et de champs. Cette bâtisse évoluera au cours des siècles: vers 1565, elle sera occupée par le seigneur de Cramant et s'agrandira pour devenir un château avec 4 tours, fossés et pont-levis, puis elle périra et tombera en ruines. Ce qui restait, une maison forestière, disparaîtra dans la tempête de 1999.

La consultation des archives a permis de retrouver l'existence de Rouge Maison en 1341 et du moulin du Darcy en 1487. Un deuxième moulin y fut construit en contrebas en 1542: le cours d'eau était alors plus important et permettait d'alimenter ces moulins utilisés pour la fabrication de la farine.

Fin du XV^{ème} siècle, commence le règne de la toute puissante famille Barillon qui, jusqu'à la révolution, sera détentrice d'une grande partie de Grauves.

Le 7 mars 1789, les habitants se réunissent pour rédiger leur cahier de doléances.

Le 27 janvier 1790, lors du premier conseil municipal est élu le premier maire de Grauves, le Sieur Jacques Vatel.

En 1791, sont mis en ventes aux enchères publiques tous les biens de l'abbaye d'Argensolle et autres communautés religieuses.